la lettre du maire

NICOLAS BARTHE
Maire de Toulouges
Vice président de
Perpignan
Méditerranée Métropole.

PARTAGER
AVEC VOUS
en toute
transparence,
comme nous
l'avons
toujours fait !

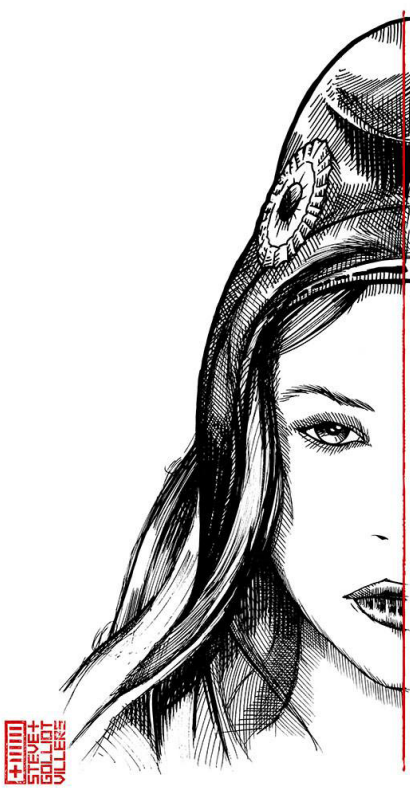

**Remerciements à l'artiste*
Steve Golliot-Villers, Marianne 2015

Toulougiennes, Toulougiens,

La lettre du maire est devenue une tradition depuis notre élection. Ces moments sont importants et nous permettent de travailler en transparence. C'est également le moment de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Le premier point que je souhaite aborder concerne la volonté de Perpignan Méditerranée Métropole de créer une marque locale appelée Eau Agglo-Perpignan Méditerranée et de confier la gestion de l'eau et de l'assainissement à la société Véolia pour 12 ans.

Pour mémoire, avec Toulouges, 13 communes sur 36 avaient confié l'eau à la régie de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM). C'était un choix fort et louable. Les 22 autres communes avaient passé une délégation de service public avec le prestataire de leur choix (Saur, Véolia).

La volonté politique engagée par PMM depuis quelques années se base sur un choix d'harmonisation du service et du prix. Depuis notre élection en 2020, nous avons travaillé main dans la main avec PMM et la régie pour faire évoluer les choses en offrant une qualité de service pour les Toulougiennes et Toulougiens. Ce nouveau contrat offre de nouvelles perspectives avec une ambition forte : la gestion de notre ressource vitale : l'eau. Si l'un des objectifs du contrat est d'améliorer le rendement des réseaux et de limiter les pertes en eau, je peux vous assurer que dès 2020, nous avons engagé des mesures fortes pour améliorer ce dernier. Il est ainsi passé de 60 % en 2019 à 71,4% en 2022, soit un gain de 11,4 % de rendement. Entre 2019 et aujourd'hui c'est 20 m3/h de fuite en moins (eau perdue). Il faut maintenir nos efforts. Les maires et les services de PMM ont dressé un cahier des charges précis et strict au nouveau délégataire Véolia.

Un tarif optimisé pour nos communes, un espace consommateur mobile et présent de manière régulière dans notre commune (facturation et services). Une recherche de fuite optimale pour atteindre 89% de rendement. Une qualité d'eau garantie et conforme par plus de 2 000 analyses annuelles. Nous avons atteint nos limites en termes de service et d'ingénierie. Il nous faut évoluer rapidement. Je serai attentif à la gestion de Véolia, l'éventail technique de traitement de l'eau proposé est intéressant.

Comptez sur moi pour être exigeant sur le service rendu ainsi que le rapport qualité/prix et investissement. Nos installations sont vétustes et à moderniser, le projet de la Distillerie va nous permettre d'amorcer la rénovation des canalisations de l'entrée de ville. L'investissement sera la clé de voute de cette délégation de service public avec Véolia. Elle sera une réussite pour notre ville si notre engagement se base sur l'efficacité et le contrôle. Je serai intransigeant et saurai défendre nos intérêts. C'est l'enjeu de ce partenariat.

Cette lettre me donne également l'occasion d'annoncer, la récupération de la compétence voirie par la ville. Historiquement, la gestion de la voirie était la compétence de Perpignan Méditerranée Métropole. Dans un souci de réactivité et de responsabilité, les maires de PMM ont souhaité récupérer cette compétence. Je me suis souvent opposé aux versions proposées car nous avons défendu jusqu'au bout les intérêts de la ville. Les communes avaient deux choix sur deux versions différentes. Nous avons choisi la prudence et le gain budgétaire à long terme.

Ce scénario a retardé au regard de la loi, la possibilité aux propriétaires du Mas Puig Sec de récupérer leurs cautions mais grâce aux services de la commune et à la diligence de nos décisions, ce sera chose faite dans les plus brefs délais. Afin d'anticiper cette récupération, par délibération, la ville a pris en charge les frais de notaires pour accélérer la situation et permettre aux propriétaires de récupérer leur dû (véritables otages de cet imbroglio juridique). Vous pouvez constater que la gestion d'une ville est souvent soumise aux éléments extérieurs et demande énergie et abnégation pour la défendre.

Je profite de ce courrier pour renouveler mon mécontentement lié aux incivilités de certains habitants concernant les déchets abandonnés autour des containers. Nos services de Police Municipale verbalisent régulièrement mais ne peuvent pas faire face à l'ensemble des dépôts. Je pense à nos agents de la propreté qui ne comptent pas leur énergie pour répondre aux ramassages. Je précise qu'ils ne peuvent pas tout réaliser : nettoyer nos rues et faire le tour de nos containers. Notre budget personnel n'est pas extensible et j'en appelle à la responsabilité de chacun. Avec Laurent Lopez notre 1er adjoint et les services de la ville nous relevons progressivement notre commune au niveau des finances tout en maintenant un investissement conséquent.

.../...

Ville de Toulouges. pau i treva

Ville de Toulouges.
pau i treva

INVITATION

Nicolas BARTHE
Maire de Toulouges
les adjoints et
les conseillers municipaux

de la Ville de Toulouges

ont le plaisir de vous inviter
à participer aux

Voeux de la nouvelle Année

VENDREDI 12 JANVIER
À PARTIR DE 19H

CENTRE SPORTIF NATUROPOLE
BOULEVARD DE CLAIRFONT

PROGRAMME

Cérémonie officielle

Concert Amy The Lioness
Tribute Amy Winehouse

Réception dînatoire

Ce moment de transparence me permet également d'évoquer avec vous la création de l'espace commerçant de la Distillerie (appelé communément Halles). Ce projet novateur que l'on retrouve dans très peu de communes, s'articule de la manière suivante :

La ville, ayant volontairement opter pour la garde du foncier, a réalisé un découpage parcellaire dans l'espace Abelanet. En parallèle, nous avons créé une société d'économie mixte à objet unique (SEMOP) où la ville est majoritaire à 60 % et le partenaire privé détient 40 %. Ce système permet à Toulouges de proposer un bail emphytéotique (une location) de notre parcelle à la société mixte détenue par la ville et par le partenaire. Cette opération est capitale, la ville ne se dessaisit pas du foncier et copilote le projet, gardant un contrôle permanent sur les activités commerciales des halles et de la société.

Pour s'associer avec la ville, le partenaire privé a apporté à la signature une enveloppe de plus 258 000 euros au capital de la SEMOP. Pour rappel, l'étage accueillera une école en lien avec les métiers de la santé et cet apport sera conséquent pour la SEMOP. Nous réalisons par ce biais une belle opération pour notre ville : des rentrées financières, la création de commerces de proximité en centre urbain (rare de nos jours) et l'accueil d'étudiant(e)s en centre-ville apportant vie et dynamisme.

Notre engagement repose sur une commune qui se développe de manière harmonieuse. Elle retrouve son âme, le marché de Noël de La Distillerie en est un bel exemple. Il réunit familles et amis autour de la magie de Noël. Chaque Toulougien peut profiter d'un concert (groupes locaux), d'un spectacle pour enfants, d'un moment de partage entre amis avec nos commerçants. C'est la nouvelle philosophie de la ville. Elle est reconnue de tous et bien au-delà de notre territoire.

Afin de nous retrouver pour l'année 2024, je vous convie à la cérémonie des vœux le 12 janvier 2024, au centre sportif Naturopole. Cet évènement très apprécié a rassemblé l'année dernière plus de 1 300 personnes. Je serai ravi de vous présenter les grandes lignes de l'année 2024 ainsi que nos projets pour l'avenir.

Ces trois années basées sur la restructuration laissent entrevoir un futur lumineux pour notre ville. Je souhaite vous transmettre tout le plaisir que j'éprouve à vous représenter. La fonction est belle, et j'apprécie l'énergie positive que vous nous donnez lors de nos différents échanges. Dans l'attente de vous rencontrer sur notre marché de Noël, et pour notre cérémonie des vœux du 12 janvier prochain, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Partageons de belles fêtes de fin d'année, ensemble

NICOLAS BARTHE

Maire de Toulouges
Vice président de
Perpignan Méditerranée Métropole.